

## 5.9 Vie citoyenne

Au 1<sup>er</sup> mars 2018, selon les données provisoires, 45,4 millions de Français sont inscrits sur les listes électorales en France, soit 88,0 % de l'électorat potentiel. Par rapport à la situation au 1<sup>er</sup> mars 2017, 896 000 électeurs ont été radiés (dont 52 % à la suite d'un décès) et 590 000 individus ont été nouvellement inscrits (dont 86 % de jeunes atteignant l'âge électoral). En un an, le nombre d'électeurs inscrits a donc reculé de 306 000 personnes, soit une diminution de 0,7 %. La variation du nombre d'électeurs est très dépendante de la présence de scrutins et de leur nature. L'absence d'élections nationales en 2018, faisant suite à la tenue en 2017 d'élections présidentielle et législatives, traditionnellement mobilisatrices, a entraîné une baisse du nombre d'électeurs. En particulier, 408 000 électeurs seulement se sont réinscrits à la suite d'un déménagement, contre 2,6 millions l'année précédente.

Le **taux d'inscription** sur les listes électorales est relativement stable depuis le début des années 2000, oscillant autour de 88 %. Il connaît cependant des pics les années d'élections présidentielle et législatives : notamment en 2007 où 90,1 % des électeurs potentiels étaient inscrits sur les listes électorales, et de manière plus modérée en 2012 (88,7 %) et en 2017 (88,6 %).

Le taux d'inscription varie fortement en fonction de l'âge. Il est le plus faible entre 25 et 44 ans. Il est un peu plus élevé pour les plus jeunes, du fait de la procédure d'inscription d'office dont bénéficient, chaque année depuis 2001, les personnes atteignant l'âge

électoral à condition d'avoir été recensées par leur mairie pour la journée défense et citoyenneté. En 2018, 85,7 % des jeunes de 18 à 24 ans sont ainsi inscrits, contre 84,3 % des 25-34 ans et 84,8 % des 35-44 ans. Après 45 ans, le taux d'inscription sur les listes électorales croît régulièrement avec l'âge. Il atteint 91,6 % pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. Les taux d'inscription plus forts aux âges élevés peuvent s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, ayant connu durant leur vie un plus grand nombre d'élections, les personnes âgées ont eu plus d'occasions de s'inscrire sur les listes électorales. Ensuite, elles changent moins souvent de domicile et sont donc moins concernées par les désinscriptions liées à la mobilité résidentielle.

Le lieu de résidence influence aussi les pratiques d'inscription sur les listes électorales. En moyenne entre 2012 et 2016, les taux d'inscription sont les plus élevés en Bretagne et Pays de la Loire où plus de 91 % des électeurs potentiels sont inscrits sur les listes électorales. Les taux d'inscription sont supérieurs à la moyenne nationale dans les autres régions de l'ouest et dans celles du nord de la France (Hauts-de-France et Grand Est). À l'inverse, les taux d'inscription sont un peu inférieurs à la moyenne nationale dans les régions du Sud-Est (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Enfin, ils sont nettement plus bas en Corse, en Île-de-France (84,4 %) et dans les départements et régions d'outre-mer (Drom), en particulier en Guyane (71,6 %). ■

### Définitions

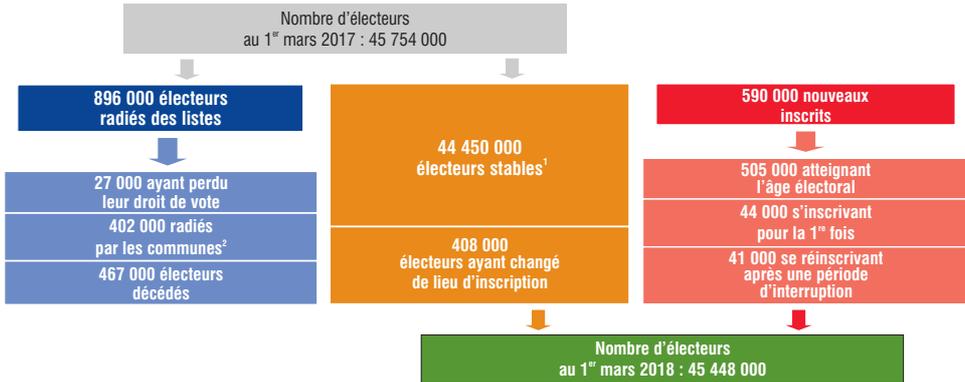
Les **taux d'inscription** sur les listes électorales sont obtenus en rapportant le nombre d'électeurs effectivement inscrits sur les listes au nombre d'électeurs potentiels, c'est-à-dire les individus âgés de 18 ans ou plus, de nationalité française et jouissant de leur droits civils et politiques.

Les personnes en situation d'incapacité électorale (à la suite d'une condamnation ou d'une mise sous tutelle) sont ici incluses dans la population des électeurs potentiels. Si elles étaient exclues, les taux d'inscription seraient supérieurs de 0,6 point en moyenne, avec de forts écarts selon l'âge : 0,3 point pour les 18-39 ans et environ deux points pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, davantage concernées par les mises sous tutelle.

### Pour en savoir plus

- « Inscriptions électorales de 2018 : les trentenaires moins inscrits que les autres », *Insee Focus* n° 118, juillet 2018.
- « Recul du nombre d'électeurs en 2018 », *Insee Focus* n° 112, mai 2018.
- « En 2014, 85 % des jeunes Français de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales », *Insee Focus* n° 22, mars 2015.

## 1. Schéma de la révision électorale 2017-2018

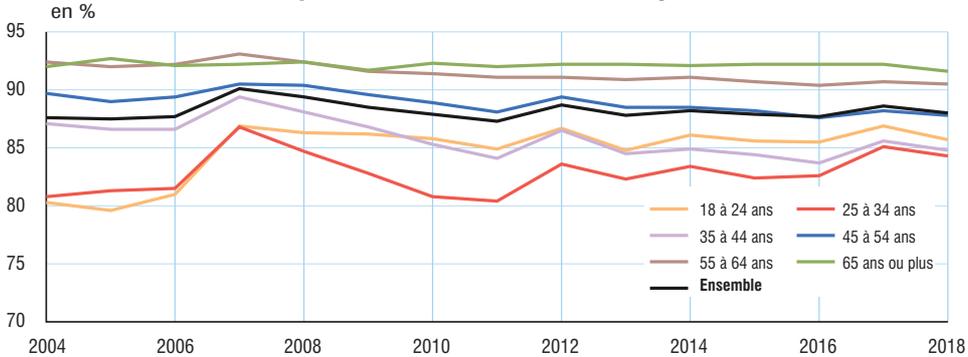


1. Électeurs stables : électeurs n'ayant pas changé de lieu d'inscription entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 et le 1<sup>er</sup> mars 2018.

2. Il s'agit d'électeurs radiés à l'initiative des communes, principalement des électeurs ayant déménagé sans s'être réinscrits ailleurs.

Source : Insee, fichier électoral.

## 2. Évolution du taux d'inscription entre 2004 et 2018 selon l'âge

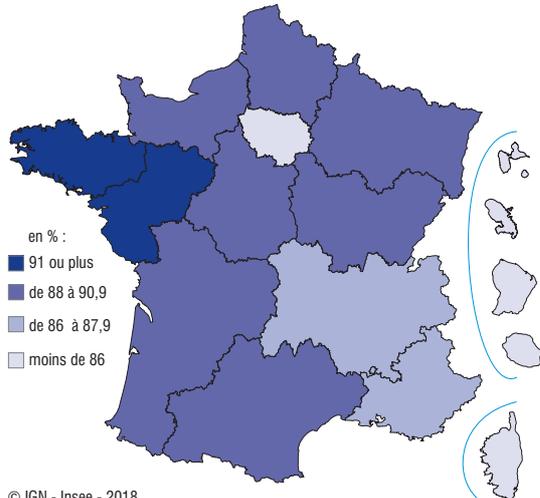


Champ : résidents en France hors Mayotte de nationalité française et âgés de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

Lecture : au 1<sup>er</sup> mars 2018, 85,7 % des électeurs potentiels âgés de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales. En 2004, 80,3 % des électeurs potentiels du même âge étaient inscrits sur les listes électorales.

Source : Insee, échantillon démographique permanent.

## 3. Taux d'inscription par région (moyenne 2012-2016)



Champ : résidents en France hors Mayotte de nationalité française et âgés de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

Lecture : entre 2012 et 2016, en moyenne 82,0 % des électeurs potentiels résidents en Guadeloupe étaient inscrits sur les listes électorales.

Source : Insee, échantillon démographique permanent.

© IGN - Insee - 2018